**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse
**Band:** 99 (1954)
**Heft:** 6

**Artikel:** Le fusil automatique léger adopté par l'O.T.A.N.
**Autor:** Léderrey, E.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-342591

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Le fusil automatique léger adopté par l'O.T.A.N.

La matière du présent article a été empruntée à *The illustrated London News* (N° du 30.1.54), à *L'Armée. La Nation*, revue publiée par le Ministère de la Défense nationale belge (N° du 1.3.54), et surtout à une étude du chef de bataillon Brusset, parue dans la *Revue militaire d'information*, organe du Ministère français de la Défense nationale et des Forces armées (N° du 25.3.54). La photo a été mise aimablement à notre disposition par la section du matériel de guerre de l'EMG.

Au cours de la première guerre mondiale était apparue la nécessité de doter l'assaillant d'une arme automatique plus légère et moins encombrante que la *mitrailleuse*.

Le *fusil-mitrailleur*, créé à cet effet, fut modifié, dans l'entre-deux guerres, par les Allemands, à la recherche d'un *seul type d'arme automatique collective*. Le modèle finalement adopté permit de transformer le fusil-mitrailleur en une mitrailleuse par simple modification de l'affût et l'on parvint encore à augmenter considérablement le débit de cette dernière.

Un proche parent du fusil-mitrailleur, le *fusil automatique*, arme individuelle, avait depuis longtemps vu le jour. Seule, la crainte d'une consommation exagérée de munition aggravant les difficultés du ravitaillement sur le champ de bataille, en avait limité l'introduction[1] et l'on s'était borné, dans certains pays, à remplacer le fusil à répétition par un

[1] Les parachutistes allemands utilisèrent un « Fallschirmgewehr » automatique (F.G. 42, calibre 7.92 mm., long de 80 cm., mais mal équilibré) et, dès 1943, les « Marines » se servirent, dans le Pacifique, du fusil automatique Johnson-M. 41 (calibre 7,62 mm, long de 1,08 m., muni d'un bipied et pesant 6,5 kg.).

*fusil semi-automatique*, lequel épargnait au tireur les mouvements de la charge entre chaque visée.

Après des débuts modestes, vu sa diffusion restreinte, une autre arme automatique individuelle, le *pistolet-mitrailleur*, allait, au cours de la seconde guerre mondiale, se révéler si efficace, au moment de la phase critique de l'assaut, dans les combats de rues et les engagements sous-bois, que, des mains des cadres, il passa peu à peu dans celles de la troupe. Les Russes allèrent même jusqu'à constituer des unités entièrement armées de pistolets-mitrailleurs.

Etant donné sa courte portée, cette arme peut utiliser des cartouches à charge réduite et par conséquent moins longues que celles du fusil. Toutefois, à l'effet de lui donner un pouvoir vulnérant efficace, on fut amené à en augmenter le calibre jusqu'à 9 mm.

Depuis 1945, conscients du fait que, malgré l'importance prise par les engins blindés, le développement prodigieux de l'aviation et la menace de destructions massives par d'autres moyens, l'infanterie est restée la reine des batailles, la plupart des belligérants se sont préoccupés d'accroître la puissance de son armement collectif et individuel.

En ce qui concerne ce dernier, les recherches se sont orientées vers un *instrument de combat répondant à tous les besoins du fantassin* [2].

Le *fusil « à tout faire »* doit donc se prêter aussi bien au tir de précision, coup par coup, ouvert à quelques centaines de mètres sur des isolés, qu'au lancement de grenades explosives, antichars et fumigènes au cours de l'approche et, en dernier ressort, au tir en rafales précédant et accompagnant l'assaut exécuté à la baïonnette.

En *France*, jugeant (selon le chef de bataillon Brusset) que le fusil était « devenu une arme relativement rare dans l'infanterie et réservée aux tireurs de précision et aux tireurs de

---

[2] Au risque d'aboutir à l'engin à usages multiples de Tœpffer, qui devait servir à la fois de canne, de siège et de parapluie, mais se révéla trop lourd dans le premier cas, trop faible dans le second et insuffisant dans le dernier.

grenades A.C. et A.P., on estimait qu'un fusil « à tout faire », sans être essentiel, pouvait avoir plus d'intérêt qu'une carabine-mitrailleuse à faible puissance ». La carabine-mitrailleuse mise à l'étude devait s'apparenter à la fois à la carabine américaine (calibre 30 inches ou 7,62 mm.) tirant une cartouche trop longue et au F.G. 42 allemand (voir note [2]).

En *Grande-Bretagne*, « partant du principe que le tir au-delà de 600 m. n'avait plus d'intérêt dans l'avenir et considérant que l'évolution constatée depuis un siècle en matière de munition était orientée vers la diminution du calibre » (chef de bat. Brusset), on s'était arrêté au calibre de 28 inches (7 mm.), limite inférieure assignée au pouvoir vulnérant, s'il faut en croire l'expérience des Italiens et des Japonais : ayant constaté l'insuffisance du calibre 6,5 mm., ils le ramenèrent à 8 et 7,7 mm.

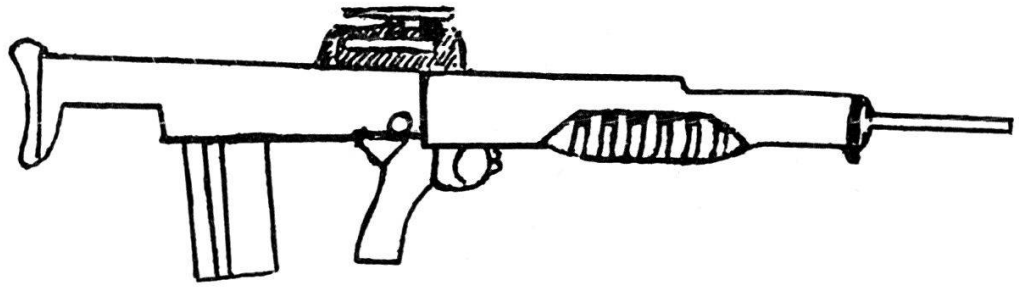

*Fusil EM 2. Poignée de pistolet devant le magasin. Collimateur servant de poignée de transport.*
*Croquis 1*

Le *fusil britannique E.M.* 2 (croquis 1), qui vient de donner lieu à des débats à la chambre des Communes, utilise une cartouche courte de 7 mm. L'emplacement du magasin entre la poignée de la crosse et le tireur a permis de réduire la longueur de l'arme à 82 cm. et son poids à 3,7 kg. Le collimateur sert de poignée de transport. L'arme serait très étudiée, pleine de trouvailles techniques intéressantes, toutefois moins simple que le modèle adopté, mais non encore introduit — probablement à cause des frais considérables que nécessiterait un réarmement — par l'O.T.A.N.

Il s'agit d'une arme construite en Belgique, à Herstal : le *fusil automatique léger F.N.-0.30* (= Fabrique nationale, cal. 30 inches). La *cartouche américaine T 65* (T = à l'essai) qu'il utilise pèse 24 gr., la balle 10 gr. ; sa vitesse initiale est de 840 m/s. Autres caractéristiques de l'arme :

— chargement automatique par emprunt de gaz ;
— poids de l'arme sans chargeur : 3,9 kg. ;
— poids du chargeur garni de 20 cartouches (ordinaires, perforantes, traceuses ou incendiaires) : 625 gr. ;

Fusil automatique léger « F.N.-0.30 ».

— débit par minute, au tir coup par coup : 25 à 30 cartouches, en tir automatique : 650 à 700 ;
— hausse à cran de mire et guidon ; pour les tireurs d'élite, lunette à lentille graduée (dans celle que reproduit *The illustrated London News* s'inscrivent deux distances : 300 à 400 yards, soit 275 à 365 m., et 200 yards, soit 180 m.) ;
— longueur, sans baïonnette : 1,05 m.
— une poignée de pistolet permet de mieux épauler avec la crosse normale ;
— le fusil peut recevoir un manchon lance-grenades et un bipied ;
— une poignée rabattable (croquis 2) en facilite le transport ;
— le fusil ne compte que peu de pièces détachées et peut être démonté en quelques secondes (croquis 2).

Un problème important reste à résoudre : celui de la *répartition des armes automatiques individuelles* à l'intérieur de la section d'infanterie.

Un « fusil à tout faire » devrait, par définition, armer chaque fantassin. Cette mesure, outre les frais élevés qu'elle entraînerait, provoquerait toutefois une consommation de munition telle que la question du ravitaillement, malgré le perfectionnement des moyens de transport sur terre et par les airs, semble insoluble et par conséquent prohibitive. L'ambiance de la lutte incitera en effet bon nombre de combattants à lâcher prématurément des rafales dispendieuses, au risque de les priver de munition au moment décisif de l'assaut.

Le cas des troupes de montagne est spécial. Un fusil automatique raccourci, moins encombrant que le fusil à répétition actuel, voire que le fusil-mitrailleur, pourrait y remplacer avantageusement ces deux armes. Pourvu d'un collimateur, ce serait l'arme idéale des patrouilleurs alpins.

D'autre part, étant donné ses servitudes, le fusil-automatique semble mieux approprié à la défense, où le ravitaillement est relativement plus facile, qu'à l'attaque. On peut donc se demander s'il ne répondrait pas mieux que le fusil à répétition aux besoins des troupes et services dont l'armement individuel est entièrement destiné à parer une attaque.

En définitive, la valeur de l'arme est fonction de celle du servant. Dans chaque section d'infanterie, il se trouvera des hommes qui, avec n'importe quelle arme — moins cependant avec un fusil à répétition — gaspilleront de la munition, non sans contribuer, selon la boutade du général Wille, « à rendre

le champ de bataille moins sûr ». A ceux des combattants restés capables d'ajuster leur tir, une bonne arme à répétition, comme la nôtre, suffira à tenir ou à progresser jusqu'à distance d'assaut. A ce moment-là, l'apport de quelques pistolets-mitrailleurs (arme dont la courte portée réduira le risque d'un emploi prématuré) sera alors nécessaire.

Concluons en rappelant que, pour le général Collins [3], « le premier devoir du fantassin consiste à abattre son adversaire par un tir précis... Un fusil-mitrailleur par groupe est nécessaire, mais doter chaque homme d'un fusil automatique serait une folie. »

Colonel E. LÉDERREY

---

*Chronique française*

## Le budget militaire de 1954

Le budget militaire de 1954 présente deux particularités :

Tandis que le budget général était voté en temps voulu, ceux de la Défense Nationale et de l'Education restaient réservés ; ils étaient régis par des douzièmes provisoires, avec la curieuse innovation, non pas de reconduire le budget de l'année précédente, mais d'appliquer mensuellement celui en suspens de l'année en cours.

Ce budget est en diminution notable sur celui de 1953 ; mais il s'agit toutefois d'une diminution apparente, car la charge pesant sur les finances françaises a été allégée dans la mesure, assez importante, où l'aide américaine s'est élevée, notamment en faveur de l'Indochine.

En mars le budget a été adopté, sans guère de modifications par rapport aux propositions gouvernementales. Il n'a pas donné

---

[3] Cet ancien chef d'E.-M. des armées de terre des E.U.A. dont nous avons cité l'opinion dans la R.M.S. de janvier 1954.